



PARIS RECRUTE

Toute l'année et rapidement

Des assistants éducatifs petite enfance (F/H) au sein des établissements de la Ville de Paris (AEPE)

Intégré à l'équipe d'une des 406 crèches de la Ville de Paris et vous participez, aux côtés des auxiliaires de puériculture, à l'accueil et l'accompagnement des enfants.

En tant qu'assistant éducatif petite enfance (F/H), vous êtes amené à :

- **Mettre en place des activités** adaptées à l'enfant, pour l'accompagner dans son développement et son autonomie ;
- **Assurer la réalisation des soins** du quotidien (repas, sieste, préparation et nettoyage des biberons...);
- **Assurer l'accueil** des familles (transmissions...).

Vous bénéficiez de formations métier et d'un accompagnement dans votre parcours professionnel.

La rémunération brute mensuelle s'élève à 1 856€.

Vous bénéficiez de **25 jours de congés** par an et entre 24 à 27 **RTT**.

Travailler pour la Ville de Paris, c'est donner du sens à sa vie professionnelle, concilier vie personnelle et professionnelle, bénéficier de formations pour s'accomplir et de prestations pour sa famille et mieux faire face aux risques de la vie (prestations de loisirs et de vacances, prévoyance, santé).

CANDIDATEZ PAR MAIL !

- Copie de votre carte d'identité ET
- Copie de votre diplôme CAP (Petite Enfance ou Accompagnant Éducatif Petite Enfance).

Vous recevrez, très rapidement, en retour de mail, une invitation pour un entretien.

CONDITIONS D'EMPLOI

- 1 856 € par mois
- Un collectif de travail professionnel, bienveillant qui vous accompagne dans votre prise de poste
- Respect de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle
- Remboursement partiel des transports domicile-travail
- Accès aux offres proposées par l'AGOSPAP (loisirs, services, vacances...) aux agents de la Ville.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

DRH-Parisrecrut-Agentsdepuericulture@paris.fr

